

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 32 (1891), p. 345-350

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1891\\_\\_32\\_\\_345\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__345_0)

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « *Journal de la société statistique de Paris* » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

*Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques*  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

## DE LA

# SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N<sup>o</sup> 11. — NOVEMBRE 1891.

---

I



## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1891.

**SOMMAIRE.** — Notice nécrologique sur M. Thonissen. — Présentation de l'*Annuaire statistique de la France* par M. T. Loua. — du *Manuel statistique* par M. Turquan, — des *Annales des Assemblées départementales* par M. J. de Crisenoy, — de la *Production brute agricole de la France* par M. E. Levasseur. — La nouvelle cote officielle de la Bourse, par M. Alf. Neymarck. — Compte rendu sommaire des travaux de l'Institut national de statistique (session de Vienne) par MM. Levasseur et Vannacque. — Communication, par M. Vannacque, du tableau du mouvement de la population de la France pendant l'année 1890. — Observations de M. le Dr Vacher sur le même sujet.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

M. le Président fait part à la Société du décès de M. Thonissen, membre associé étranger. M. Thonissen, qui a été ministre de l'intérieur en Belgique, s'est fait surtout connaître comme criminaliste, et notre ancien président, M. Yvernès, pourrait, mieux que personne, faire connaître ses travaux, mais nous devions, ne fût-ce qu'en quelques mots, payer notre tribut de regrets à la mémoire du savant collègue que nous avons perdu. (*Marques nombreuses d'assentiment.*)

MM. TURQUAN et LEVASSEUR présentent la candidature de M. le prince de Cassano. M. de Cassano s'est beaucoup occupé de la question de l'émigration et il est secrétaire général de la société fondée pour le patronage des émigrants. A ce titre, il méritait tous les suffrages de la Société.

A l'unanimité des votants, M. DE CASSANO est nommé membre titulaire de la Société.

M. le Secrétaire général a la parole pour la présentation des ouvrages offerts à la Société pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre (1). Il dépose sur le bureau, au nom du ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, l'*Annuaire statistique de la France* pour l'année 1891. C'est le quatrième volume de cette pu-

---

(1) Voir la dernière page du numéro.

blication qui renferme, comme on le sait, la condensation méthodique de toutes les statistiques officielles publiées en France.

Plusieurs documents nouveaux figurent dans le présent volume, parmi lesquels il suffira de citer : un tableau résumant la dernière enquête sur la propriété bâtie, l'emploi de la vapeur dans les diverses industries, le tableau des broches des filatures, le dernier recensement de la circulation sur les routes nationales, le tableau des routes départementales ordinaires et de celles qui ont été annexées au service vicinal ; plusieurs tableaux nouveaux sur la navigation intérieure, etc. M. Loua termine en appelant l'attention sur les tableaux rétrospectifs dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée, car ils constituent dans leur ensemble une véritable histoire statistique de notre pays.

M. TURQUAN présente à la Société un exemplaire du *Manuel de Statistique pratique* qu'il vient de publier.

Ce livre, dont la rédaction était commencée au moment où le Conseil supérieur de statistique avait émis le vœu qu'une série d'instructions détaillées fussent données aux employés de mairie, de sous-préfecture et de préfecture, en vue de la confection correcte des statistiques demandées aux administrations communales et départementales (vœu exprimé à la suite de la session de 1890), répond d'une façon aussi complète que possible aux besoins des administrations qui préparent les éléments des statistiques les plus diverses.

Le *Manuel de statistique pratique* n'a pas la prétention d'être un ouvrage scientifique. Il a pour but de donner un aperçu de l'organisation de la statistique officielle, d'établir les règles uniformes à l'usage du nombreux personnel qui élabore les éléments des statistiques à la commune, à la sous-préfecture, à la préfecture et à l'administration centrale ; il fournit, de plus, des renseignements généraux sur la statistique de la France, principalement au point de vue de la population.

Le *Manuel* se compose d'autant de livres spéciaux qu'il comporte d'objets distincts.

Le livre premier est relatif à l'organisation de la statistique officielle en France et à l'étranger (organisation administrative, travaux et publications). Cette partie du *Manuel* a été rédigée d'après des notices fournies par les chefs des services de statistique des différentes administrations. M. Turquan leur adresse, pour l'utile concours qu'ils lui ont prêté, ses plus vifs remerciements.

Le livre deuxième, plus spécialement pratique, a trait à la confection des différentes statistiques annuelles dans les mairies, les sous-préfectures et les préfectures. Cette partie du *Manuel* s'adresse surtout aux instituteurs, aux secrétaires de mairie, aux directeurs et employés des différents établissements d'assistance ou de bienfaisance, ainsi qu'aux employés de sous-préfecture et de préfecture.

Le livre troisième, relatif aux statistiques sanitaires demandées par le ministère de l'intérieur, est indispensable aux instituteurs et aux directeurs d'école primaire, aux employés d'hôpitaux, aux secrétaires de mairie et aux employés de sous-préfecture et de préfecture.

Le livre quatrième donne les instructions les plus claires et les plus détaillées pour l'importante opération du dénombrement de la population. Il s'adresse aux agents municipaux (recenseurs) chargés d'effectuer le dénombrement des habitants de la commune, aux secrétaires de mairie chargés de mettre en œuvre les résultats bruts, c'est-à-dire les bulletins individuels et autres bulletins recueillis par les

recenseurs. Il s'adresse donc tout d'abord aux instituteurs et aux employés de la mairie, puis fournit aux employés de sous-préfecture et de préfecture tous les renseignements et conseils nécessaires à l'établissement correct des différentes statistiques qui leur sont demandées par les ministères de l'intérieur et du commerce, à la suite du dénombrement.

Le livre cinquième présente l'état actuel de la population de la France comparée à celle des autres pays ; il donne des notions sommaires de démographie, science qui repose à la fois sur les données de la statistique de l'état civil et de celle du dénombrement. Le livre cinquième s'appuie donc sur les travaux dont il est question dans les livres deuxième, troisième et quatrième de l'ouvrage.

Le *Manuel* se termine, livre sixième, par un aperçu rapide de la statistique de la France, d'après les documents officiels.

M. Turquan, en déposant son ouvrage sur le bureau de la Société, a le devoir de remercier M. Maurice Block, de l'Institut, qui a bien voulu écrire une préface spécialement pour le *Manuel*.

M. E. LEVASSEUR distribue aux membres présents un certain nombre d'exemplaires de la note qu'il a présentée à la Société nationale d'Agriculture sur la valeur de la production brute agricole de la France, à propos d'un tableau de M. Trésor de La Roque, note suivie du compte rendu de la discussion qu'elle a soulevée. Cette brochure a le double intérêt de substituer à des évaluations exagérées des chiffres plausibles résultant d'une étude approfondie des documents officiels, et des éléments qui doivent entrer dans le calcul de cette production. M. Levasseur ajoute qu'un comité a été constitué dans le sein de l'Institut international à Vienne pour étudier cette question au point de vue international.

M. J. DE CRISENOY offre à la Société le cinquième volume des *Annales des Assemblées départementales*. Cet ouvrage, dont on pouvait craindre la discontinuation pour faute de crédit, a pu paraître néanmoins, grâce aux souscriptions départementales qui ont fourni l'appoint indispensable et permis de le publier cette année encore, quoique avec un tirage restreint.

Sans entrer dans les détails qu'il a déjà fournis lors de la présentation du précédent volume, M. de Crisenoy appelle l'attention de l'assemblée sur les délibérations qui concernent le phylloxéra, les caisses de prévoyance et la question des retraites. A ce propos, il cite un travail très méritant soumis au conseil général du Jura, dans lequel se trouvent calculés avec la plus grande précision tous les éléments qui doivent entrer dans la solution de cette importante question ; l'orateur cite ensuite les travaux des conseils relatifs au dégrèvement de la propriété bâtie. Cette partie des *Annales* n'est pas de lui ; elle a été confiée à un inspecteur général des finances, chargé par M. Boutin de dépouiller toutes les délibérations concernant ce sujet.

Cette étude comparative des décisions prises sur les diverses parties de l'administration départementale est, en définitive, d'une grande utilité, car elle permet d'éviter les doubles emplois et indique les meilleures solutions à adopter.

La présentation des ouvrages étant terminée, M. Alfred NEYMARCK appelle l'attention de la Société sur les modifications que la chambre syndicale des agents de change a apportées, depuis un mois, à la cote officielle hebdomadaire.

Elle en a complètement modifié le format (ce qu'elle déclarait ne pouvoir faire, dans sa lettre du 15 juin dernier) ; mais elle n'a pas ajouté, alors qu'il lui aurait été facile

de le faire, une colonne indiquant le nombre des titres amortis, à côté de celle indiquant le nombre des titres négociables.

Sur la proposition de M. Alfred Neymarck, l'Assemblée décide que ce fait sera signalé au Conseil supérieur de statistique, en même temps qu'il lui sera transmis la correspondance échangée entre elle et la chambre syndicale des agents de change.

M. le Président exprime le désir, tant à son nom personnel qu'à celui des membres de la Société qui n'ont pu se rendre à Vienne, d'être renseigné, au moins dans les grandes lignes, sur les travaux du dernier congrès tenu par l'Institut international dans cette capitale. Mieux que personne, M. E. Levasseur, qui est vice-président de cet institut, pourrait nous donner satisfaction à cet égard.

M. E. LEVASSEUR se rend volontiers à l'invitation du Président, mais, ne se trouvant pas muni des documents nécessaires, il se bornera à une simple causerie, renvoyant, pour plus de détails, au rapport officiel qui sera fait de cette réunion.

L'honorable membre rappelle dans quelles conditions et au milieu de quelles circonstances l'Institut a été fondé. C'est au sein de la Société de statistique elle-même, et à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire, que M. de Neumann-Spallart a communiqué son avant-projet ; c'est presque immédiatement après, au jubilé de la Société de statistique de Londres, que cet avant-projet a pris corps et a donné lieu à la création de l'Institut international. La présidence de l'Institut international a été offerte à Sir Rawson W. Rawson, et le secrétariat général à M. Bodio. Deux vice-présidents ont été nommés, M. de Neumann-Spallart et M. E. Levasseur.

Depuis, l'Institut international a tenu deux sessions, la première à Rome, la seconde à Paris, et il s'est trouvé que le bureau de l'Institut était, dans ces deux capitales, représenté par un de ses membres. La mort prématurée de M. de Neumann-Spallart n'a pas permis qu'il en fût ainsi à Vienne. Il était nécessaire cependant que le principal représentant du gouvernement autrichien, à qui incombaient les travaux préparatoires nécessités par le congrès, eût dans le bureau une situation officielle.

On a pourvu à cette nécessité en nommant M. d'Inama Sternegg, président de la commission centrale de statistique de l'Empire d'Autriche, vice-président pour la durée de la session. On se propose d'agir de même quand l'Institut aura à tenir sa session dans une capitale où le bureau ne sera pas représenté par un de ses membres.

La ville choisie pour la prochaine session est Chicago. Malgré la distance qui sépare cette ville de l'Europe, on ne l'en a pas moins choisie, sur l'invitation expresse de deux représentants autorisés des États-Unis. Il est évident, toutefois, que la tenue de cette session ne pourrait pas avoir lieu si le nombre des membres qui se rendraient à Chicago était trop restreint.

La session de Vienne a été inaugurée dans les meilleures conditions. L'Université de Vienne nous avait offert l'hospitalité dans son magnifique palais ; M. de Inama Sternegg avait préparé la session avec une vigilance digne d'éloges ; les réceptions de l'archiduc Charles-Louis, représentant de S. M. l'Empereur, du Ministre de l'Instruction publique, du bourgmestre de la ville et de la Société d'économie politique de Vienne, ont donné à la réunion un caractère de solennité dont les membres de l'Institut international sont reconnaissants. Elle a duré une semaine et a été présidée par M. Rawson avec cet esprit d'impartialité et de bienveillance

qu'on avait eu l'occasion de remarquer à Londres, à Rome et à Paris. Par une délicate attention, M. Rawson, parlant à des Allemands, s'est exprimé d'abord en allemand ; mais il a ensuite prononcé son discours en français, qui est la langue ordinaire des réunions et des publications de l'Institut international. S'étendant ensuite sur les travaux de la cession, M. Levasseur fait observer que leur objet principal est d'étudier des questions de méthode et d'arriver à une entente internationale en vue de développer ou d'uniformiser les statistiques. Il entrerait volontiers dans l'examen de ces travaux, mais il croit savoir que notre collègue M. Vannacque est en mesure de fournir des renseignements précis sur ce sujet. Il lui cède la parole.

M. Aug. VANNACQUE commence par dire qu'il n'énumérera pas les travaux de la session par ordre chronologique. Devant le nombre considérable de mémoires présentés, il n'est resté que peu de temps pour la discussion ; toutefois, on est arrivé à des conclusions positives sur plusieurs questions déjà étudiées à Rome et à Paris, et qui ont abouti, à Vienne, à des rapports nettement formulés.

Le premier de ces rapports portait sur la statistique de l'instruction primaire. Le conseil a décidé que les divers pays seraient invités à se conformer aux règles posées au nom de la commission par M. E. Levasseur.

Le second avait trait à la statistique judiciaire. Le rapport de M. Bodio, œuvre à la fois d'un statisticien et d'un philosophe, a eu un succès complet, et les conclusions qu'il a émises, de concert avec M. Yvernès, ont été l'objet d'une approbation unanime. L'Institut les a également votées.

Le troisième était relatif à la statistique des professions. Un projet de classification a été déposé par MM. Bertillon et Vannacque, et il s'est trouvé que la classification proposée par ces deux membres cadrait, sur les points principaux, avec celle que l'Autriche a adoptée pour le dénombrement de sa population. Il y a lieu d'ajouter que le congrès des accidents du travail, tenu peu de temps auparavant à Berne, s'était préoccupé de la question du recensement professionnel, qui est la première base de la statistique des risques, et avait demandé la solution du problème à l'Institut. Dans ces conditions, le projet présenté ne pouvait arriver à une solution immédiate, et l'Institut a dû, tout en acceptant le principe de la classification, commander de nouvelles études.

Parmi les autres travaux importants portés à la connaissance du congrès, il y a lieu de citer le mémoire de M. Chéysson, relatif à l'unification des méthodes à employer en ce qui concerne la statistique des transports sur les routes, les chemins de fer et les voies navigables ; le mémoire de M. Ogle sur l'état civil, la famille, le logement et le loyer dans la classe ouvrière à Londres et sur les relations entre le montant du loyer et des salaires.

M. BOUTIN, grâce à son éloquence communicative, a vivement intéressé ses auditeurs, en leur parlant de la propriété bâtie. Le savant M. Engel a dit à cette occasion que jamais question n'avait été présentée avec plus de verve et d'éclat.

M. DE FOVILLE les a également charmés en leur parlant de l'enquête monétaire. Sa conférence a été très appréciée.

M. VANNACQUE achève sa communication par la description de l'ingénieuse machine adoptée par l'Autriche pour le dépouillement des fiches de recensement. Grâce au nouveau moyen de dépouillement employé sous l'habile direction du Dr Rauchberg, les résultats du recensement en cours d'exécution présenteront un intérêt tout particulier.

M. le Président se fait l'interprète de l'assemblée en remerciant MM. Levasseur et Vannacque de leur intéressante communication.

\*  
\*\*

L'ordre du jour appelle une communication sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1890.

M. VANNACQUE ne croit pas devoir entrer aujourd'hui dans les détails de la question ; le rapport qu'il a présenté à M. le Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies et qui a été publié au *Journal officiel* du 21 octobre, paraît dans le présent numéro, et tout le monde pourra se faire une idée du mouvement qui s'est opéré.

La situation ne laisse pas d'être inquiétante : le nombre absolu des naissances a encore diminué, et la décroissance est pour ainsi dire continue depuis 1884 ; d'autre part, le nombre des décès, qui n'était que de 795,000 en 1889, atteint, en 1890, 876,000. Par suite, les décès se trouvent en excédent sur les naissances de 38,000 unités. Il y a longtemps qu'une pareille décroissance de la population ne s'était produite, et, pour la retrouver, il faut se reporter aux années de choléra ou de guerre.

Quelque sâcheux qu'il soit, ce résultat avait été prévu, la diminution croissante des naissances devant l'aniéner dès qu'il y aurait une mortalité accidentelle. Cet accroissement de mortalité, pour l'année 1890, résulte en grande partie de l'influenza, qui a aggravé tout à coup les maladies courantes et augmenté par là, outre mesure, le nombre des décès.

Quant à la diminution des naissances, on pouvait la prévoir aussi, par la diminution régulière qui, depuis 1884 également, affecte le chiffre des mariages. C'est là en effet la vraie cause de la diminution de la natalité, car le rapport des naissances aux mariages est resté sensiblement constant.

L'orateur n'insiste pas : il se propose de faire un travail détaillé sur cette importante question.

M. le D<sup>r</sup> VACHER dit que la diminution de la natalité s'explique encore par les répercussions qui se produisent de génération en génération, comme l'a si bien démontré M. Berg dans son fameux diagramme, et l'on s'en rend compte parfaitement en étudiant les listes du recrutement ; il partage d'ailleurs l'avis de M. Vannacque en ce qui concerne l'*influenza*, dont l'influence, comme l'indique le nom de cette épidémie, a rendu pernicieuses un grand nombre de maladies qui en temps ordinaire sont généralement guérissables.

M. le Président fixe l'ordre du jour de la réunion prochaine.

La séance est levée à onze heures et quart.